



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

téléphone

Question écrite n° 6525

Texte de la question

M. Jacques Le Nay attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les zones d'ombre qui existent encore dans certaines régions de France principalement en Bretagne intérieure et au nord-ouest du Morbihan. Il lui demande son soutien auprès des trois opérateurs de téléphonie mobile pour que les moyens nécessaires soient rapidement mis en place afin d'améliorer la réception du téléphone portable sur l'ensemble de ce secteur géographique. Ce service devient en effet un élément important pris en compte par toute entreprise souhaitant s'installer, et ces zones d'ombre peuvent constituer un obstacle à l'implantation sur ces territoires de nouvelles entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6525

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6057

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)